Stade Louis II
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Conditions Générales d'utilisation de la Salle de Musculation
(màj le 12/09/2024)

I - Conditions d'accès à l'établissement et fonctionnement :

Après avoir pris connaissance des prestations proposées, du ***règlement intérieur*** et des horaires d'ouvertures au public, l'acheteur déclare accepter les présentes conditions générales sans restriction, ni réserve, l'autorisant de ce fait à utiliser les installations et à bénéficier des prestations, selon les modalités indiquées ci-dessous.

Les tarifs d'abonnement prennent en compte les périodes de fermeture annuelles.
L'accès de l'établissement est interdit aux enfants de moins de 17 ans.
L'adhérent mineur devra obligatoirement être accompagné par son représentant légal, lors de son inscription, qui remplira une autorisation spécifique en présence de l'hôte/hôtesse.

Il y a deux possibilités pour accéder à la Salle de Musculation :

1. ***L'achat d'un « ticket d'entrée unitaire » :***
Le ticket d'entrée unitaire est valable le jour même uniquement.
Après le passage en caisse, un ticket à code barre est remis à l'acheteur, lui permettant d'accéder à l'équipement par le portique d'entrée.

2. ***L'achat d'une « carte magnétique rechargeable » :***
La carte est délivrée lors de la première utilisation à la caisse de la Salle de Musculation. Elle est payable en une seule fois pour un montant de 2,20 €. Cette carte numérotée et strictement personnelle. Elle est rechargeable uniquement à la caisse. Les titres d'entrées rechargés sont valables 1 année.
Pour acheter une carte magnétique rechargeable, il est nécessaire et obligatoire de constituer un dossier d'inscription qui doit être remis aux caissiers et doit être constitué :
- du formulaire d'inscription (nom, prénom, date de naissance, adresse email, certificat médical de non contre-indication à la pratique de la musculation et l'accès au sauna daté de moins de 3 mois ;
- de 2 photos d'identité ;
- d'une pièces d'identité ;
- du montant en espèce, CB ou chèque du coût de la carte (2,20€).

Cette « carte magnétique» à une durée de validé d'une année à compter du dernier achat.

Le « tarif réduit » :
Il est accordé aux adultes de plus de 60 ans.
Il peut être octroyé au client à condition de justifier son âge par le biais d'un document officiel.

Contrôle de l'accès à la salle de sport :
Le client doit être en mesure de présenter à tout moment son titre d'entrée valide à l'entraineur ou l'hôte/hôtesse d'accueil qui en ferait la demande. La non-présentation du titre d'entrée pourra entrainer l'expulsion du client de l'enceinte de la Salle de Musculation. En cas de refus du client, l'entraîneur ou l'hôte/hôtesse d'accueil fera appel à la Direction du Stade Louis II qui prendra les mesures nécessaires.

Accès au sauna :
Toute personne ne respectant pas le règlement d'utilisation du sauna se verra interdite d'accès.
La Direction décline toute responsabilité quant à l'utilisation des saunas par des usagers présentant une contre-indication-médicale.

Mode de fonctionnement de la carte rechargeable :
1. constituer le dossier d'inscription et acheter la carte d'accès ;
2. charger la carte : *en caisse* ;
   Pour entrer à la Salle de Musculation ;
3. présenter la carte au portique situé à côté de la caisse de la Salle de Musculation ;
4. valider le titre d'accès à la borne de validation.

II – Renouvellement de l'abonnement :
Toute personne n'ayant pas renouvelé son abonnement dans les 6 mois après la date d'échéance sera supprimée de membres de la salle.

III. Les conditions de remboursement, de résiliation et de pertes/vols :

A. Remboursement des titres d'entrées chargés sur la « carte magnétique » :
Tout achat (carte, entrée) est ferme et définitif et ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

B. Résiliation de la « carte magnétique » :
La « carte magnétique » peut être résiliée et donc invalidée de plein droit sans mise en demeure préalable par l'établissement pour les motifs suivants :
- fausse déclaration, falsification des pièces justificatives ;
- en cas de fraude dans l'utilisation de la « carte multi-activité » personnelle ;
- pour non-respect du règlement intérieur ou des présentes conditions générales d'utilisation.

Le client reconnaît à la Direction du Stade Louis II, le droit d'exclure de l'établissement de manière définitive, par lettre motivée avec accusé de réception, toute personne dont l'attitude, le comportement ou la tenue seraient contraires aux bonnes mœurs, ou notoirement gênants pour les autres usagers, ou encore non conformes au présent règlement intérieur de la Salle de Musculation.
La Salle de Musculation se réserve le droit, à titre de dommage, de conserver la totalité des recharges et donc des paiements de la carte d'accès.

C. Résiliation raison professionnelle :
L'abonnement peut être résilié dans le cadre d'une mutation à plus de 50 km de la Salle de Musculation.
Le client doit adresser un courrier à la Direction du Stade Louis II accompagné d'une attestation de l'employeur de la mutation en précisant la date et le lieu.
La résiliation prendra effet à compter du 1er du mois suivant.

D. Perte – vol de carte de la « carte magnétique » :
En cas de perte ou de vol d'une carte numéroté et personnelle, le client est invité à en informer la Direction du Stade Louis II par courrier ou courriel afin d'invalider la carte. Accompagné d'un justificatif d'identité, le client peut également réclamer un duplicata de la carte, ce qui permettra aux entrées non encore utilisées sur la carte perdue ou volée d'être transférées sur la nouvelle carte.
En cas de perte ou de vol de sa carte, son remplacement sera facturé au tarif de 2,20 €.

IV. Informations diverses :

Règlement Intérieur :
Le client déclare avoir pris connaissance de l'intégralité du règlement intérieur, affiché à l'accueil de la Salle de musculation, précisant les règles de sécurité et d'hygiène, et déclare y adhérer sans restriction ni réserve.

Suspension temporaire de l'abonnement :
L'abonnement peut être suspendu temporairement en accord avec la Direction du Stade Louis II, pour des raisons de problèmes médicaux ou de santé.
Le client doit adresser un courrier à la Direction du Stade Louis II accompagné d'un certificat médical de moins de trois mois d'un spécialiste attestant de l'incapacité du client à utiliser son abonnement en raison de son état physique et en précisant la durée de suspension.

Protection des données personnelles :
L'ensemble des informations qui sont demandées par la Direction du Stade Louis II et plus particulièrement par la Salle de Musculation pour la délivrance d'une carte pour l'accès à la salle de sport est obligatoire. Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission de la carte ne pourra intervenir. L'ensemble de ces données est uniquement destiné à la Salle de Musculation. Les données recueillies pourront être utilisées à des fins statistiques et ces statistiques transmises au Gouvernement Monégasque.

Droit d'accès et de modification :
La Direction du Stade Louis II se réserve le droit de modifier sans préavis le ***règlement intérieur*** et ***les conditions générales*** de vente, et ce, sans que le client ne puisse se prévaloir d'une compensation.

Conformément à l'article 14 de la loi monégasque du 23 décembre 1993, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations personnelles qui vous concernent. Vous pouvez à tout moment vous opposer gratuitement et sans motif à la diffusion des données que vous avez fournies.

Pour tout contact concernant vos données personnelles :
Direction du Stade Louis II
3 Avenue des Castelans
MC 98000 Monaco
Tél : + 377 92 05 40 10
Fax : + 377 92 05 94 37
Email : directionstadelouis2@gouv.mc

Droits et tribunaux compétents :
Les litiges ou contestations qui pourraient naître entre la Salle de Musculation et plus largement la Direction du Stade Louis II et le client seront soumis au droit monégasque et de la compétence exclusive des Tribunaux de la Principauté de Monaco.

Stade Louis II
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Formulaire d'inscription Salle de Musculation

Coût d'achat de la première carte magnétique rechargeable (non remboursable) : 2,20 €

Nom : ……..

Prénom: ……..

Sexe : (entourez la réponse) Masculin Féminin

Date de naissance : ……..…/……...…/…….

Adresse email : ……..……@...……..
(Adresse utilisée pour envoyer les informations relatives à la Salle de Musculation)

Téléphone : …..……..

Adresse postale : …..……..

Code postal :…… Ville : ……..

Le client atteste avoir lu et accepté le Règlement Intérieur Salle de Musculation et les Conditions Générales d'Utilisation

Fait le :
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »:

Cadre réservé à l'Administration :